

## Dispositif Hypervision

### *Au cœur des Data de la protection sociale*

**Les défis de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) et du Prélèvement A la Source une fois relevés, le GIP-MDS suit désormais à échelle industrielle, quasiment en temps réel, des flux massifs de données entre des systèmes d'information (SI) interconnectés. Le dispositif Hypervision a été conçu pour répondre de façon collective à ce besoin. Il permet de détecter les situations de blocage et de résoudre les anomalies avant qu'elles n'impactent les utilisateurs. L'objectif : assurer en permanence un service public numérique de qualité, dans une logique d'amélioration continue.**

#### **Renforcer la qualité des données et des services**

Le GIP-MDS travaille en continu à l'amélioration de ses dispositifs, avec une exigence de qualité optimale pour les flux de datas et les services. Hypervision a été développé pour fiabiliser et optimiser les processus déclaratifs DSN et PAS. Cet outil surveille, de bout en bout, toutes les données qui transitent entre les différents SI des partenaires de la protection sociale, de l'administration fiscale et d'organismes complémentaires (mutuelles ou assurances).

Grâce à Hypervision, il est possible de détecter les situations de blocage et de résoudre les anomalies avant qu'elles n'impactent les utilisateurs. L'identification d'une anomalie et l'évaluation de son ampleur quasiment en temps réel permet d'anticiper et d'intervenir, de façon stratégique, très en amont d'un incident potentiel.

Le suivi des données permet d'assurer qu'elles arrivent au bon destinataire, garantissant une bonne gestion des droits pour les assurés. Les organismes de protection sociale peuvent ainsi se concentrer sur leur métier.

#### **Un traitement industriel des flux de données**

Hypervision offre une maîtrise Big Data du système. En effet, avec 2,7 millions de DSN déposées chaque mois, chacune passant par 5 à 10 étapes, on atteint 500 à 700 millions d'événements par mois. En période de pics, les volumes atteignent parfois 100 millions d'événements par jour ! Hypervision a été développé pour superviser des volumes massifs de flux.

Ce dispositif contribue à la bonne performance de l'architecture dans son ensemble. Il renforce également la capacité des services déclaratifs à supporter une puissante montée en charge. Un aspect essentiel avec l'arrivée de la Fonction Publique dans la DSN.

#### **Un dispositif mutualisé**

Pour mettre en place ce système, il a fallu déployer un dispositif dans les SI des partenaires avant de pouvoir centraliser les datas. L'architecture distribuée utilise plusieurs technologies qui permettent de récupérer les informations de tous les systèmes pour les afficher de façon homogène.

Le dispositif a été construit collectivement. Le GIP-MDS et ses partenaires ont fait le choix d'une solution reconnue par la majorité des SI de la sphère sociale - Splunk - et ont travaillé ensemble à la création d'un système unifié. Grâce à cette construction collective, tous les partenaires ont accès à l'ensemble du dispositif avec une vision des flux en quasi temps réel.

La mutualisation des ressources et des compétences dans la mise en œuvre de ce projet commun constitue un pilier de sa réussite. Elle permet à la protection sociale d'offrir un service public numérique collectif performant.

## Contact presse

GIP-MDS  
[Marie-Amélie  
Roguet](#)  
01 58 10 47 28

## À propos du GIP-MDS

Créé par les organismes de protection sociale pour mutualiser leurs moyens et expertises en matière de dématérialisation, le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations sociales en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée via [Net-entreprises](#).

Fort du succès de [Net-entreprises](#) (3 millions de déclarants inscrits, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations par an), le GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative, la DSN, et du prélèvement à la source (PAS).

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Acos, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).